



Protocole et conditions d'accès au bassin pour les adhérents de l'association LES GRENOUILLES

Accès à l'établissement :

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement hormis pour le passage sous la douche et l'activité dans les bassins.

Un parent seulement avec l'enfant pour les séances du mardi, jeudi et vendredi.

Les deux parents possibles avec l'enfant pour les séances du samedi.

Aucune autre personne (adulte ou enfant) n'aura l'accès à l'établissement.

Accès aux vestiaires :

Le lavage des mains avec une solution hydro alcoolique est obligatoire à l'entrée dans l'établissement et avant le passage aux tripodes.

Chaque adhérent est tenu d'utiliser les cabines de déshabillage tant à l'arrivée qu'au départ.

Durant la période de pandémie COVID, les casiers sont condamnés. L'ensemble des effets personnels doit être contenu dans un sac qui sera déposé dans la zone prévue par l'éducateur de chaque groupe au bord du bassin.

Aucun objet ou vêtement (chaussures) ne peut être laissé dans les cabines et vestiaires.

Le sens de circulation à suivre dans les vestiaires sera celui défini par la direction de l'établissement.

Organisation parent/enfant de 2014, 2015 et 2016 :

Séances des mardi, jeudi et vendredi.

Un seul parent à l'accès à l'établissement, celui-ci doit obligatoirement accompagner son enfant dans les vestiaires et sur le bord du bassin durant toute la séance, déchaussé pour l'aider au déshabillage et rhabillage ainsi pour les déplacements aux douches et toilettes.

Organisation parent/enfant de 2017 :

Séance du vendredi.

Un seul parent à l'accès à l'établissement, celui-ci doit obligatoirement accompagner son enfant dans les vestiaires et participer à la séance dans l'eau en tenue de bain et l'aider au déshabillage et rhabillage.

Organisation parent/enfant de 2018, 2019 et 2020 :

Séance du samedi.

Une tolérance d'accès à l'établissement des deux parents est faite avec un seul parent obligatoirement dans l'eau et le deuxième habillé et déchaussé sur le bord du bassin. La présence du deuxième parent permettra plus de fluidité sur le déshabillage et rhabillage des Bébés sur le bord du bassin. Des tables sont à disposition sur le bord des bassins ou les parents pourront sur leur grande serviette de bain faire le déshabillage et rhabillage de leur Bébé.

Ceci dans le respect du protocole mis en place pour une durée indéterminée.

Les gestes barrières doivent être respectés à savoir :

- Se laver très régulièrement les mains et porter un masque en permanence sur le bord des bassins et vestiaires.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique
- Saluer sans serrer la main, éviter les embrassades
- Rester dans la mesure du possible à plus d'un mètre les uns des autres

Matériel :

Seul le matériel prévu et mis en place par les moniteurs dans l'eau du petit bassin ou du grand bassin est possible.

Tout matériel prêté par le club ou la piscine devra être plongé dans un « bac désinfectant » prévu à cet effet.

Les tapis à langer ne seront pas disponible. Amener une grande serviette pour poser votre Bébé pour son déshabillage et rhabillage.

Le port du masque est obligatoire pour les éducateurs de l'association LES GRENOUILLES sur le bord du bassin.

Les feuilles de présences de l'ensemble des groupes seront enregistrées exclusivement par les éducateurs de l'association LES GRENOUILLES.

Ce protocole est susceptible d'évoluer en fonction des directives sanitaires.

Le 13 septembre 2020

Marie Pierre GENDRAU

Présidente de l'association
LES GRENOUILLES

LES GRENOUILLES
La Présidente
Marie-P GENDRAU



LES GRENOUILLES
L'Ariane - Vélizy Associations
1 Bis place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay
SIRET : 383 975 430 00034 - NAF : 9312Z
URSAFF : 780 20141525001011
Préfecture 78 : W784001178 le 07/04/87
Agrément A.P.S : 78 616 - FFN : 1 13 078 0 3097
www.lesgrenouillesdevelizy.fr
lesgrenouillesdevelizy@gmail.com
Tél. : 06 84 18 95 23

2/2